



Mercredi 6 janvier 2016

Contrôleurs

Ne vous laissez pas manipuler !

Alors que les discussions sur la mise en œuvre du règlement UE 2015/340 (ex IR-ATCO) n'ont abouti à aucun accord national, le SNA Sud décide de faire passer des tests de type MTF à tous les contrôleurs, s'affranchissant ainsi de tout dialogue social !

Le SNNA FO précise aux contrôleurs du SNA Sud qu'il n'y a AUCUNE obligation à donner suite à la demande insistante du SNA visant à leur faire passer systématiquement des tests d'anglais.

Le SNNA FO dénonce depuis de nombreux mois cette démarche inédite et cavalière visant à orienter fortement le choix des contrôleurs vers le passage d'un test MTF le plus rapidement possible. Le SNA Sud, lui, enclenche la vitesse supérieure en organisant des réunions afin de « rassurer les agents » à qui il est demandé de passer des tests dès les prochains mois !

A ce jour, seule l'application stricte de leurs PIFA permet de garantir aux contrôleurs leur niveau d'anglais acquis ; à cette fin le SNNA FO vous enjoint à rester vigilants et de bien suivre le calendrier de votre PIFA tel qu'il est défini pour le renouveler sans contrainte supplémentaire ni surprise.

Le PIFA (aujourd'hui seule et unique procédure validée par la DSAC) est un contrat que l'administration ne peut rompre unilatéralement et le SNNA FO demande aux contrôleurs de ne pas se laisser manipuler ! Pourquoi prendre le risque de se désengager d'un contrat non contraignant et à renouvellement tacite ?

Face aux rumeurs les plus folles colportées par certains membres de l'encadrement, le SNNA FO rappelle que l'EASA ne demande pas la création d'un corps d'élite ! Il n'est donc pas prévu NON PLUS de tests en situations inhabituelles !

Le SNNA FO rappelle à tous qu'il veille à ce que les modalités des futurs tests de maintien des compétences, pratiques et linguistiques, intègrent la négociation protocolaire fraîchement ouverte. Les contraintes engendrées devront avoir des réponses indemnitaires et humaines au 1^{er} Janvier 2017, seule et unique date d'entrée en vigueur du règlement sur l'ensemble du territoire français !

Contacts FO SNNA : Stéphane Drothière (Agen) - Cédric Faure (Rodez) – Raynald Drolez (Lyon Bron)

